

On vit une époque formidable ...

La dernière trouvaille de la direction du CHPM pour pallier l'absentéisme, c'est de faire appel à nos étudiants de l'IFSI et IFAS sur les week-end ... une note de service vient tout juste de paraître ... et dire que certains pensent que c'est une bonne idée ...

Comment imaginer pareilles inepties ? Comment imaginer qu'un étudiant étant toute la semaine en cours ou en stage revienne travailler sur son week-end de repos pour enchaîner la semaine suivante sa formation ? Tout ça naturellement sans tomber malade, sans avoir de fatigue... Le comble de l'inimaginable. On pensait déjà avoir touché le fond, mais là, force est de constater que notre direction creuse encore ...

IDE, AS et ASH sont des métiers qui s'apprennent et qui s'enrichissent de nos expériences. Nos étudiants sont là pour apprendre le métier, ils n'ont pas à payer le prix des échecs répétés de cette direction en terme de recrutement depuis tant d'années.

On nous parle de pénurie, mais il n'y a pas de pénurie !! Les demandes de mutation pour venir dans notre établissement sont écartées la plupart du temps car jugées certainement comme trop onéreuses.

Quand on se borne à faire des contrats courts, quand on change les contractuels de poste régulièrement, quand on n'essaye pas de respecter les demandes formulées par l'agent (ex : agent qui désire être de jour, on le met de nuit, agent qui souhaite être en service psy on le met en mco ...), bref **RIEN n'est fait pour fidéliser ces agents**. Rajoutons à cela, les rappels à domicile incessants, les séries délirantes, les congés posés n'importe comment ... l'absence totale de considération, On en arrive fatalement à une fuite des agents contractuels.

L'insertion professionnelle se détériore de plus en plus avec notamment des contrats précaires et/ou à temps partiel. Le potentiel de recrutement à moyen ou long terme est donc particulièrement faible. Perspective de stagiairisation hypothétique et de moins en moins probable ou alors, après au moins 6 ans comme à l'heure actuelle.

Qui voudrait de cette vie ? Qui voudrait de cette précarité imposée ?

La CGT revendique une période deux à trois ans maximum avant stagiairisation, ce qui permettra de résoudre la problématique de recrutement.

